

Cette année nous vous proposons de gravir quelques marches supplémentaires sur l'escalier de la pratique professionnelle (pour prendre de la hauteur...), de faire une pause sur le palier de la clinique, cela avant de franchir le seuil des possibles, comme par exemple lors de visites à domicile.

La métaphore du seuil nous engage en effet à penser les territoires de l'intime (personnel, familial) et de l'institution (nos services éducatifs, le judiciaire) en termes de frontières. La notion de seuil renvoie par ailleurs à une autre dimension, celle de la limite, de ce qui est acceptable par les uns et les autres. Pour l'enfant comme parfois aussi pour l'adulte, le parent, on évoquera le seuil de tolérance à la frustration, à la douleur, au rejet, ou bien la capacité à accepter l'autre dans sa différence. Du côté des professionnels il s'agit d'un certain rapport à la norme, différent pour chacun en fonction de son expérience, de son environnement institutionnel.

Quelques axes qui seront développés lors de ces Journées :

Définition de la notion anthropologique et culturelle du seuil :
en quoi cette métaphore peut-elle nous être utile ?

Si chacun d'entre nous dispose de seuils, endogènes ou exogènes, de tolérance ou d'alerte, savons-nous comment ça fonctionne ?

Sommes-nous toujours en capacité de discerner le bon palier, entre priorité et urgence ? Nous solliciterons la philosophie et la psychanalyse à ce propos.

À la croisée des cadres de référence respectifs des professionnels et des familles, **comment penser une éthique de « responsabilité partagée »**, dans un souci de respect de la dignité de l'utilisateur ? Quels points de repères pouvons-nous solliciter à propos des inégalités (sociales, culturelles, économiques) qui touchent les enfants ?

L'interface entre les sphères de l'intime et du public se doit de faire l'objet de régulations par l'institution, cela depuis l'évaluation des situations, au seuil du judiciaire, jusqu'aux orientations préconisées ou mises en œuvre : la pluridisciplinarité en est-elle véritablement garante ? Quelles limites nous fixons-nous en terme d'exploration, parfois intrusive et inutile, de certains aspects de la vie privée, sur le « pas de porte » des visites à domicile ?

Enfin, entre information préoccupante et signalement : **quel rôle et quelle place occupe l'investigation lors de l'ouverture d'un dossier judiciaire**, que peuvent nous en dire les magistrats ?

Informations pratiques



Lieu (sous réserve du contexte sanitaire)

Centre des congrès du Chapeau Rouge
1 rue du Paradis
29000 Quimper
Tél. 02 98 52 00 16
contact@quimper-evenements.fr

Conditions de participation

Participation uniquement sur inscription préalable.
Nombre limité de places.
Adhérents fn3s : 250€
Non adhérents : 320€
Organisme de formation déclaré sous le n° 75331186133

www.fn3s.fr

La fn3s est adhérente de la CNAPE

CNAPE
LA PROTECTION DE L'ENFANT

Datadock

Pour toute inscription faire parvenir impérativement

- le bulletin d'inscription
- un chèque bancaire pour les journées d'études libellé à l'ordre de la fn3s à l'adresse :

Secrétariat de la fn3s
9 Chemin des Bas Refoux
49610 Saint Melaine sur Aubance

Renseignements

Auprès du Secrétariat de la fn3s
Tél. 06 45 84 43 16
Courriel : contact@fn3s.fr

Seuils & Passages

9, 10, 11 juin 2021
Quimper

en Protection de l'Enfance

De la porte des familles aux marches du palais

Journées d'études de la fn3s www.fn3s.fr

SAUVEGARDE DE L'ENFANCE Finistère

fn3s Fédération nationale des services sociaux spécialisés de protection de l'enfance

Mercredi 9 juin

8h30 Accueil

9h30 Allocutions d'ouverture

Jacques Le Petit
Président Fn3s

Un représentant de la PJJ

Patricia Adam
Présidente ADSEA 29

Tire la chevillette et la bobinette cherra
Introduction aux journées d'études

Jean Dumel
Administrateur Fn3s

10h30 Pourquoi et comment les portes parlent ?

Pascal Dibie
Écrivain, ethnologue ; Professeur émérite
- Université Paris Diderot

Pause déjeuner

14h Parents d'enfants confiés, une diversité de vécus et d'acceptation de la mesure

Régis Secher
Docteur en Sciences de l'éducation ; Membre du réseau national du croisement des savoirs et des pratiques

Pause

15h45 Comment prendre en compte le stade de développement d'un enfant dans l'annonce d'une séparation nécessaire d'avec ses parents ?

Marie-Laure Cadart
Médecin, anthropologue

Jeudi 10 juin

9h Seuils limites et frontières dans la MJIE : une mise en perspective

Gianluca Sferlazzo
Anthropologue ; Psychologue clinicien ; Psychothérapeute

Faire vivre les marges de manœuvre : le défi de l'éthique

Marc Grassin
Philosophe ; Directeur Institut Vaugirard
- Humanité et management ICP

Pause

11h L'intervention sociale peut-elle s'affranchir de l'engagement ?

Christine Ascoli-Bouin
Psychologue clinicienne, directrice du développement et de la stratégie de l'Institut Contemporain de l'Enfance

Pause déjeuner

14h Interpréter le domicile

Stéphane Léon
Sociologue, ingénieur social

Pause

15h30 De l'intime à la hantise : habiter en psychanalyse

Lucia Bley
Psychologue clinicienne - Hôpital Sainte-Anne ;
Docteur en psychanalyse et psychopathologie

De la porte des familles aux marches du palais : commentaire et synthèse d'étape

Jacques Tremintin
Journaliste à *Lien social* et au *Journal du droit des jeunes* ;
Travailleur social en protection de l'enfance ; Formateur

Vendredi 11 juin

9h30 L'accompagnement des familles du seuil administratif à l'entrée dans le judiciaire et/ou vice versa.

Émilie Potin
Sociologue

10h30 De la mesure d'investigation à la sortie du judiciaire

Stéphanie Le Boufos
Magistrat - Juge des enfants à Brest

12h Clôture des Journées

Jacques Le Petit
Président Fn3s

